



## Lettre à Monsieur le Directeur Général

Rouen, le 17 mai 2024

Monsieur le Directeur Général,

Le 12 février dernier, vous avez convié les Organisations Syndicales, dont Autrement Solidaires, afin de faire un point de situation ainsi qu'une projection sur les différents chantiers à venir. Notre collectif vous remercie encore pour ce moment d'échange fort utile pour un dialogue social de qualité.

Lors de ces débats, plusieurs thèmes avaient été abordés et vous nous avez apporté votre vision avec une méthode de travail incluant les élus du CSEC. Sur ce point, vous respectez votre engagement et les travaux en cours sont de qualité.

AS note des échanges avec les élus du CSEC qui, depuis bien longtemps, n'avaient pas été associés aux réflexions permettant d'améliorer le quotidien de l'ensemble des salariés LCL, qu'ils soient techniciens ou cadres.

Le dialogue social reprend donc son sens et permet d'avancer ensemble dans le respect de la stratégie d'entreprise.

De ce fait, Autrement Solidaires acte les travaux menés et les contours des pistes d'amélioration qui en ressortent :

- La montée en charge de l'école by LCL pour améliorer la formation des salariés recrutés afin de pourvoir les postes vacants sur les métiers de conseillers (part, privé, pro).
- Le développement de « leviers additionnels » RH afin d'accélérer les recrutements.
- La réorientation des appels entrants vers LCL Mon Contact afin de répondre aux clients des portefeuilles actuellement sans conseillers (environ 200).
- La priorisation de l'activité en cas de portefeuille sans conseiller permettant, grâce à la diffusion d'une « check liste », de renoncer à certaines tâches et de hiérarchiser les urgences.
- La préservation et la pérennisation de l'équipe d'appui par recrutement interne ou externe, en redéfinissant leurs missions et leur bonne répartition géographique.
- L'accompagnement d'environ 150 agences dont les portefeuilles dépassent significativement les repères. Cela passera par le transfert de clients dans les portefeuilles adéquats à l'aide d'un nouvel outil (ARC).
- L'évolution des règles de compensation de la RVP en cas de postes vacants, en y intégrant les DA (avec accord de la Direction Régionale de place).
- La possibilité de « réajuster » les objectifs commerciaux et donc la RVP en cours d'année, à partir de 2025 pour enfin tenir compte des événements de marché.

- La définition et la communication, dès le début d'année, des règles de prise en compte d'évènements locaux significatifs afin de pouvoir ajuster les objectifs de niveau agence et DGA.
- La volonté de redonner du sens au management grâce à un meilleur pilotage des indicateurs ne laissant aucune place à la stigmatisation des salariés.
- La suppression de la diffusion et des affichages des classements individuels, nominatifs, exhaustifs et publics.
- La limitation de la superposition des animations commerciales et la prise en compte des productions individuelles déjà effectuées en amont.
- La volonté de remettre l'attention sur le salarié grâce à de nouvelles techniques managériales.

Cependant, comme Autrement Solidaires vous l'a évoqué lors de notre échange le 12 février dernier, tous ces changements d'organisation et de méthodes n'auront de sens que si les comportements évoluent. AS souhaite que tous ces travaux aboutissent réellement à l'amélioration des conditions de travail et redonne une capacité d'attractivité à notre entreprise.

Pour autant, cette attractivité mais également la conservation des salariés passent aussi par la rémunération. D'ailleurs lors de cette réunion du 12 février dernier, vous nous annonciez lancer, à partir d'avril 2024, un comparatif des rémunérations pratiquées sur la place bancaire. Autrement Solidaires est, comme l'ensemble des salariés, impatient de connaître le résultat de ce benchmark initialement prévu en juin prochain. Tout comme l'ensemble des salariés, Autrement Solidaires est également impatient de connaître la date précise à laquelle la prime de 400€ brut annoncée le 7 février (veille du mouvement social chez LCL) sera versée. Au départ, le but de cette prime était d'apporter une aide au pouvoir d'achat. Sachez que le ressenti de vos salariés à ce jour est plutôt qu'ils se sont fait duper.

Enfin, même si Autrement Solidaires regrette de ne pas obtenir de réponse à ses écrits, notre certitude d'être lus et entendus reste intacte. D'ailleurs nous vous remercions d'avoir retenu notre proposition d'accorder 33 jours au réseau dans le futur accord Télétravail (annoncé par les autres organisations syndicales comme la mesure phare du projet). Il vous restera à changer les mentalités pour que la prise de ces jours devienne possible. Vous aviez évoqué le fait de rencontrer plus régulièrement l'ensemble des organisations syndicales. Notre collectif reste donc toujours disposé à dialoguer, à proposer toujours dans le respect des intérêts des salariés et de LCL.

Pour Autrement Solidaires LCL

Gilles Bacquet

